

**PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF AUX ADAPTATIONS DES SALAIRES  
POUR 2011 ET 2012**

**ACCORD ADDITIONNEL A CELUI DU 17 FÉVRIER 2011**

**Avenant à la CCT, édition 2009**

Les parties signataires de la convention collective de travail des transitaires, soit :

Pour la délégation patronale :

L'Association des Transitaires de Genève (ATG)

Pour la délégation syndicale :

Le syndicat UNIA ;

Le syndicat SIT ;

L'Association des Déclarants en Douane

Ont convenu d'augmenter les salaires des apprentis dès la rentrée 2011 comme suit :

**4) Apprentis :**

Première année : CHF 750.--

Deuxième année : CHF 950.--

Troisième année : CHF 1'450.--

Genève, le 29 juin 2011

**Pour la délégation patronale**

ATG, Eveline Brechtbühl

ATG, Urs Brunschweiler

**Pour la délégation syndicale**

UNIA, Jamshid Pouranpir

UNIA, Umberto Bandiera

UNIA, Vania Alleva

UNIA, Andreas Rieger

SIT, Simon Descombes

Association des Déclarants en douane